



La bataille pour l'emploi est difficile mais incontournable

CNRS-INSERM

INRIA-IRD-INED

IRSTEA

Cadeaux au patronat et austérité pour la population

Le gouvernement fait supporter ses cadeaux au patronat par la grande majorité de la population du pays, en particulier les 20 milliards du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi, les 30 milliards du Pacte de Responsabilité, les 6 milliards annuels du Crédit Impôt Recherche... Il fait aussi supporter à la population la politique d'austérité qui vise les besoins sociaux : santé, enseignement, recherche, culture, salaires, protection sociale, ...

L'enseignement supérieur et la recherche n'échappent pas à cette politique

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, nous sommes touchés de plein fouet par cette politique d'austérité et de cadeaux au patronat. Une partie importante du financement de la recherche est engloutie par le Crédit Impôt Recherche qui constitue une aubaine fiscale surtout pour les grands groupes et leurs filiales. Pourtant, ces entreprises n'accroissent pas leurs investissements dans la recherche et la formation. Les moyens pour la recherche publique et la formation baissent. Ainsi les crédits réguliers et les crédits distribués par appels d'offres (ANR,...) permettent de faire fonctionner correctement de moins en moins de laboratoires. Si nous ne faisons pas reculer le gouvernement, les Directions d'organisme supprimeront des équipes et des laboratoires, en invoquant une prétendue excellence pour masquer la vraie raison de leur décision. C'est la même chose pour la formation.

La situation est particulièrement grave pour l'emploi dans l'ESR

De nouvelles coupes sont annoncées pour l'emploi statutaire dans les organismes de recherche comme dans les universités. Par contre le Ministère, par la voix de la Secrétaire d'Etat, laisse entendre qu'il est prêt à faire quelques efforts pour maintenir ou ne pas trop diminuer les CDD, voire à allonger la durée de la période de recours au CDD.

Soyons clairs, les CDD coûtent moins cher et sont facilement éjectables. Certains responsables de laboratoires et d'équipes, surtout dans les Sciences de la Vie et les Sciences Humaines et Sociales, sont susceptibles d'apprécier ce « compromis » dans le contexte actuel. Il est compréhensible que de nombreux CDD sont sensibles à ce discours pour parer le risque de non renouvellement de leurs contrats.

C'est un piège. L'allongement de la période de recours au CDD et l'augmentation du nombre de CDD ne permettraient pas à la plupart des agents non titulaires de rester bien longtemps dans la recherche. Seuls, quelques uns en profiteront mais en apparence car ils n'auront que des carrières au rabais. Un nouveau développement du nombre des CDD serait également un bon moyen d'étouffer le statut de titulaire (pression sur les carrières, réduction des recrutements sur poste) et de diviser encore plus les personnels. L'accentuation de la dérégulation n'est jamais une solution favorable aux salariés. Pour le SNTRS-CGT la seule solution c'est un plan pluriannuel de titularisation des précaires sur fonction pérenne.

Il faut aussi tordre le coup au mensonge entretenu notamment dans le secteur biomédical, selon lequel la loi Sauvadet aurait institué la limite des 6 ans pour les CDD. C'est la loi du 11 janvier 1984, volet du statut général des fonctionnaires, qui a fixé cette limite pour éviter que l'emploi précaire se substitue purement et simplement à l'emploi de titulaire. A noter aussi que les directives de l'Union Européenne fixent la même limite. L'Etat français a d'ailleurs déjà été condamné par la Cour Européenne pour recours abusif aux CDD.

Il faut que la communauté de l'ESR se mobilise encore plus

Le SNTRS-CGT combat depuis longtemps cette dégradation de l'emploi dans la recherche. Ces derniers mois, la situation de l'emploi au CNRS est devenue si grave que les instances scientifiques de l'organisme ont organisé le 11 juin 2014 une réunion plénière du Comité National de la Recherche Scientifique pour alerter l'opinion publique et les responsables politiques.

Pour gagner, cette première action forte de la communauté scientifique doit être suivie par d'autres. C'est pourquoi le SNTRS-CGT continuera à avancer ses analyses et ses revendications en apportant un soutien aux actions qui visent à la défense de l'emploi.

Nous savons par expérience que dans toutes les initiatives de rassemblement large de la communauté de l'ESR, se retrouvent des forces qui ne partagent pas les mêmes opinions et qui ne tirent pas tout à fait dans le même sens. Des dérives peuvent même avoir lieu. Le Ministère peut essayer de profiter de l'hétérogénéité des rassemblements pour favoriser des discussions avec tel ou tel courant. Force est donc de rester vigilants. Quelque soient les difficultés, cet automne :

-- Le SNTRS-CGT espère de nouvelles initiatives des instances scientifiques du CNRS qui en débattent actuellement.

-- Le SNTRS-CGT appelle les autres organisations de l'ESR et les personnels à participer avec les sections du SNTRS-CGT à des interventions à l'occasion des rencontres de la fête de la Science.

-- Le SNTRS-CGT agit également pour le succès de Sciences en Marche. Nos militants participent à plusieurs Collectifs ou essaient de faire converger les démarches. Avec de nombreux syndicats de l'ESR, nous travaillons pour que la Journée de mobilisation du 17 octobre soit un succès. Nous déposerons un préavis de grève pour ce jour.

-- Le SNTRS-CGT a aussi compris que les personnels ne gagneront pas en menant seulement la bataille dans l'ESR. Il faudra aussi une mobilisation plus globale des salariés sur leurs revendications communes. C'est pourquoi nous appelons les personnels de l'ESR à participer à l'initiative interprofessionnelle du 16 octobre lancée par la CGT.

- ⇒ **Pour des créations de postes afin de répondre aux besoins du développement scientifique y compris en titularisant tous les non titulaires travaillant sur des fonctions permanentes**
- ⇒ **Pour renforcer les moyens des laboratoires avec des crédits récurrents à la place du système par appels d'offres**
- ⇒ **Pour reconnaître les qualifications en revalorisant les carrières et les salaires**
- ⇒ **Pour la suppression du Crédit Impôt Recherche qui n'est qu'une aubaine fiscale**
- ⇒ **Pour développer l'emploi et l'investissement dans la recherche des entreprises**

Villejuif le 22 septembre 2014